Commission régionale ARBITRAGE

Présentation

La Commission Régionale D'Arbitrage de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Volley par délégation du Président de la LRVB et du Bureau Exécutif de la LRVB assure l'administration de l'arbitrage sur le territoire de la LRVB, en liaison avec le secrétariat.

Elle est composée d'arbitres de la FFVB ou de membres licenciés à la FFVB éminemment connus pour leur compétence dans le domaine de l'arbitrage.

Missions

- Elle veille à l'application des lois de jeu ainsi que des dispositions des règlements généraux, du Règlement Intérieur de la LRVB, du Règlement Général des Epreuves Régionales pour ce qui concerne l'arbitrage
- Elle organise la sélection des arbitres de Département et participe à la formation des arbitres de LRVB en liaison avec la Commission Centrale d'Arbitrage
- Elle désigne le cadre d'arbitrage des compétitions régionales
- Elle statue sur les récusations
- Elle participe au travers de ses actions de manière pleine et entière, aux projets de développement de la LRVB

Membres

Liste des membres à venir.